



AFFICHAGE DE POSTE 24 avril 2018

Technicien en instrumentation et contrôle

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du contremaître électrique, le technicien en instrumentation et contrôle est responsable de :

- Assurer le fonctionnement du réseau fibre et Ethernet;
- Concevoir des programmes pour PLC, HMI, variateur de vitesse, etc;
- Répondre aux appels d'urgence;
- Calibrer les appareils de mesure (Sonde de gaz, débitmètre, etc.);
- Former et appuyer les électriciens sur le diagnostic et la calibration des appareils;
- Mettre à jour les plans.;
- Effectuer à l'occasion, des travaux électriques;
- Exécuter des inspections et entretenir l'équipement électrique et d'instrumentation;
- Rédiger un rapport informatisé (Guide TI) à son superviseur des travaux exécutés, du matériel requis pour le quart suivant, de l'état de l'équipement et de toute condition inhabituelle rencontrée ou possible qui a été apporté à son attention à la fin de chaque quart de travail;
- Prend en charge les différents projets en effectuant toutes les étapes de la conception à la réalisation ;
- Fournir tous les efforts nécessaires au respect des exigences et échéanciers établis par l'employeur, tout en étant responsable de sa sécurité et celle des autres ainsi que la propreté et l'état général de sa place de travail et de ses équipements.

COMPÉTENCES REQUISES :

- DEC ou AEC en instrumentation et contrôle, électronique industrielle ou expérience équivalente ;
- 1 à 3 ans d'expérience;
- Sens de l'organisation et de la planification ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Initiative et beaucoup de jugement ;
- Minutie ;
- Autonomie ;
- Modules I, II, III, IV, V, VI et VII du travailleur minier (un atout).

Lieu de travail : Mine Beaufor, horaire de 8h/jour sur un horaire régulier.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur candidature par courriel à l'adresse suivante : cv@monarquesgold.com d'ici le **11 mai 2018**.